



**FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 août 2022

Rapport de mission de compilation	1
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 - 6



RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE
ET DE L'ART VOCAL INC.

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC. au 31 août 2022, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
le 6 février 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A108047

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 août

2022

2021

PRODUITS

Concerts et prestations musicales	52 251 \$	12 370 \$
Dons	73 172	67 505
Dons et activités pour la salle de concert	-	1 300
Levées de fonds (note 3)	24	103
Revenus d'intérêts	2 767	1 220
Apports reportés constatés aux produits (note 4)	6 668	6 668
	134 882	89 166

CHARGES

Aide aux élèves	4 713	3 761
Assurances	323	1 631
Bourses aux étudiants	9 100	9 600
Concerts et prestations musicales	52 324	32 241
Dépenses de bureau	6 120	3 531
Déplacements et représentations	1 270	34
Entretien des instruments de musique	490	2 741
Frais d'administration	17 458	17 190
Intérêts et frais de banque	118	47
Levées de fonds	-	935
Services professionnels	7 506	7 800
Amortissement des immobilisations corporelles	17 150	16 598
	116 572	96 109

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

18 310 \$

(6 943) \$

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 août

					2022	2021
	Investis en immobilisations	Affectés à la salle de concert	Affectés aux échanges culturels internationaux	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	86 589 \$	52 580 \$	155 482 \$	73 478 \$	368 129 \$	375 072 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 482)	-	-	28 792	18 310	(6 943)
Investis en immobilisations	<u>3 250</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(3 250)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>79 357 \$</u>	<u>52 580 \$</u>	<u>155 482 \$</u>	<u>99 020 \$</u>	<u>386 439 \$</u>	<u>368 129 \$</u>

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

BILAN
31 août

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	31 555 \$	3 185 \$
Dépôts à terme et compte épargne	261 447	260 376
Débiteurs	1 683	15 389
Stocks	8 322	4 582
Frais payés d'avance et dépôt	10 821	4 336
	313 828	287 868

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

131 014	144 914
444 842 \$	432 782 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Fournisseurs et frais courus	6 746 \$	6 328 \$
------------------------------	-----------------	----------

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS (note 4)

51 657	58 325
58 403	64 653

ACTIFS NETS

Investis en immobilisations	79 357	86 589
Affectés à la salle de concert	52 580	52 580
Affectés aux échanges culturels internationaux	155 482	155 482
Non affectés	99 020	73 478
	386 439	368 129
	444 842 \$	432 782 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 août 2022

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La fondation est un organisme provincial qui a pour mission le développement de la musique symphonique et de l'art vocal auprès des étudiants de niveau secondaire. La fondation est un organisme sans but lucratif constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. MÉTHODE COMPTABLE

Méthode de comptabilité

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants:

- créances, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- stocks évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti;
- immobilisations corporelles amorties sur leur durée de vie utile;
- fournisseurs et charges à payer;
- les dons sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse.

3. LEVÉES DE FONDS

	2022		2021	
	Produits	Charges directes	Produit net (Perte nette)	Produit net
Campagnes de financement	<u>24 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>24 \$</u>	<u>(832) \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 août 2022

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS

Les apports reportés afférents aux actifs représentent des apports reçus en argent pour l'acquisition d'instruments de musique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont constatées aux produits en fonction de la durée de vie estimée des actifs immobilisés.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	58 325 \$	64 993 \$
Moins : apports reportés constatés aux produits	(6 668)	(6 668)
Solde à la fin de l'exercice	51 657 \$	58 325 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Instruments de musique et étuis	535 202 \$	404 188 \$	131 014 \$
			144 914 \$

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement sur leur durée de vie estimative de 15 ans pour les instruments de musique et de 10 ans pour les étuis selon la méthode linéaire.